



**HAL**  
open science

## Des assemblages protéiformes. Le bureau des agriculteurs en situation d'audit

Jean-Marc Weller

► **To cite this version:**

Jean-Marc Weller. Des assemblages protéiformes. Le bureau des agriculteurs en situation d'audit. Nicolas Dodier; Anthony Stavrianakis. Les objets composés. Agencements, dispositifs, assemblages, Editions de l'EHESS (Raisons pratiques), 2018, Raisons pratiques, 978-2-7132-2765-3. hal-01969877

**HAL Id: hal-01969877**

**<https://hal.science/hal-01969877>**

Submitted on 4 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Marc Weller  
LISIS  
CNRS UMR 9003 – INRA – ESIEE – UPEM  
Université Paris-Est  
5 boulevard Descartes  
77454 Marne la Vallée  
[jean-marc.weller@u-pem.fr](mailto:jean-marc.weller@u-pem.fr)

## **Des assemblages protéiformes.**

### **Le bureau des agriculteurs en situation d’audit\*.**

In N. Dodier & A. Stavrianakis (eds.), 2018, *Les objets composés. Agencements, dispositifs, assemblages*, Paris: Éditions de l’EHESS, coll. Raisons Pratiques, p. 329-358.

Bien qu’il ne participe pas de nos représentations immédiates du monde agricole, le travail administratif compose le quotidien des agriculteurs qui, pour décider de certains opérations courantes (inséminations, ensemencements, soins administrés au troupeau, comptabilité, etc.), s’acquitter de leurs obligations réglementaires (tenue du registre parcellaire, déclaration d’utilisation des produits phytosanitaires, enregistrement des mouvements d’animaux, etc.), bénéficier des aides de la PAC (Politique Agricole Commune) ou se conformer à leurs engagements attachés à un label ou une filière économique particulière (documents de suivi de la qualité, saisie de certaines pratiques spécifiques, etc.), n’ont de cesse de noter, saisir, compter, ranger, manipuler des papiers. Cette dimension paperassière n’est toutefois pas passée inaperçue aux chercheurs, et a fait l’objet d’explorations par des anthropologues, des sociologues ou des historiens, soucieux d’en restituer les multiples formes, les évolutions et les sens possibles. Il en ressort deux résultats qu’on se contentera d’évoquer. Le premier insiste sur une indéniable constance : les agriculteurs lisent, écrivent, enregistrent, transcrivent par écrit ce qu’ils font avec une remarquable intensité et permanence. Et, de fait, il existe une histoire méconnue, mais consistante, des calendriers qui s’affichent sur les murs des fermes, des agendas sur lesquels les paysans consignent quotidiennement certaines informations (Joly, 2004), des listes qu’ils tiennent à jour pour suivre leurs consommations de denrées, des carnets sur lesquels ils notent certains détails concernant leurs parcelles (Salmona, 1994). Qu’elles s’épanouissent sur les pages d’un carnet ou les colonnes défilantes d’un tableur

---

\* Je remercie Nicolas Dodier, Anthony Stavrianakis ainsi que les relecteurs anonymes pour leurs remarques et nombreuses suggestions.

informatique, ces écritures rappellent, de par leur foisonnement et la diversité de leurs formats, que le travail agricole compose avec des activités scripturales et calculatoires (Mazé et al., 2004), et ce depuis très longtemps (Joly, 2011). Un second résultat souligne une évolution radicale de ces activités, précisément du fait d'une inflation des contraintes réglementaires. Liée à la fois aux réformes successives de la PAC et aux exigences des marchés qui réclament une traçabilité accrue des productions, une authentique « paperasserie » obligerait désormais les agriculteurs à un travail administratif d'une ampleur inédite, au point de devenir exorbitant (Mesnel, 2017). Et, à l'instar de nombreux autres professionnels en prise avec le management néo-libéral, les agriculteurs se trouveraient aujourd'hui confrontés à une bureaucratisation de leur vie quotidienne (Hibou, 2012), source d'un mal-être grandissant (Deffontaines, 2014 ; Magnin et al., 2017).

Ces différents éclairages témoignent de résultats contrastés. Sans nécessairement être contradictoires, ils révèlent des attentions au travail administratif et des enjeux attachés aux écrits pour le moins différents. En contredisant le stéréotype du paysan pétri de savoirs traditionnels réputés éloignés d'un travail d'écriture et de calcul, les premières considérations tranchent avec les secondes qui soulignent au contraire une ampleur nouvelle de ce même travail. En décrivant l'enjeu de ces activités graphiques ou calculatoires en termes de mémorisation ou de prise de décision, les premières considérations diffèrent là encore des secondes, qui en pointent plus volontiers l'absence de sens. Mais jusqu'où mettre en vis-à-vis ces interprétations ? Comment comprendre l'évolution des pratiques à l'endroit des papiers, sans tomber dans la caricature d'un vis-à-vis entre une agriculture traditionnelle autrefois déchargée de tout travail administratif d'un côté et des pratiques désormais soumises à des contraintes bureaucratiques inédites de l'autre ?

Pour se déprendre de ces oppositions trop commodes, cet article invite à emprunter un détour : celui des assemblages rendus nécessaires pour l'accomplissement de ce travail exigé par le traitement des papiers. Bien que peu étudiés sous cet angle, ces assemblages portent pourtant un nom parfaitement connu : les bureaux. Et c'est donc une exploration de ceux qu'on trouve très concrètement dans les fermes que je propose ici de mener à bien, considérant que les formes qu'ils prennent, les ressources qu'ils rassemblent, les capacités d'agir qu'ils permettent ou empêchent de déployer, permettront d'éclairer les pratiques que les agriculteurs déploient vis-à-vis de la « paperasse ». Cette considération découle d'une double conviction.

La première est qu'il faut se demander jusqu'où le phénomène de bureaucratisation décrit par la littérature est bien toujours le même, compte tenu des usages locaux des écrits et des calculs susceptibles d'être rencontrés. Car une chose est de remarquer l'extension du travail administratif, à force de formulaires et de listings à cocher inspirés par toute une série de normes auxquelles doivent désormais répondre les agriculteurs, une autre est de constater qu'elle occupe une même contrainte voire un même sens dans la conduite de leurs exploitations. Car rien ne le dit. Et c'est un enjeu important de l'enquête que de restituer des pratiques possiblement différentes des exploitants vis-à-vis de la « paperasse ». Une seconde conviction est que le bureau, révélateur de cette diversité des usages des écrits, gagne à être restitué en situation, depuis des scènes où le travail administratif accompli par l'agriculteur est rendu visible, au-delà des considérations générales portées à l'encontre des papiers, jamais exemptes de stéréotypes dont le chercheur a le plus grand mal à évaluer l'exacte portée.

A cette fin, je procéderai en trois temps : le premier clarifiera la manière dont j'envisage l'appréhension des bureaux des fermes, compte tenu de la littérature existante et de l'idée d'assemblage que l'on précisera (**section 1**) ; le deuxième servira à présenter plus concrètement une enquête menée entre 2010 et 2012 concernant le travail administratif des agriculteurs dans le cadre de visites d'audit, depuis laquelle un matériau original sera extrait afin de décrire les bureaux des fermes (**section 2**) ; le troisième temps, enfin, permettra de restituer les résultats de cette approche, conduisant à proposer une typologie des assemblages rencontrés, présentant des configurations possiblement variables (**section 3**). Par configuration, précisons d'emblée qu'il s'agit de s'intéresser aux liens d'interdépendance tels qu'on peut les repérer en situation, entre des pratiques scripturales, des activités calculatoires, des équipements et des espaces matériels. Un enjeu important consistera donc à en dégager les variations, compte tenu du travail administratif accompli qu'on y observe et des problèmes spécifiques que ce travail doit y résoudre.

### **Section 1.- Pourquoi considérer les bureaux comme des assemblages ?**

L'intérêt sociologique pour les bureaux est relativement récent. Pourtant, lorsque Jack Goody estimait que les temples et les palais de Mésopotamie ont constitué les bourgeons d'une organisation bureaucratique et d'une forme particulière d'Etat, c'est parce qu'il y découvrait

précisément des bureaux, c'est-à-dire des lieux d'accumulation de mobiliers dédiés à l'écriture, de scribes et de tablettes : « the office becomes the location of the desk (the bureau), the clerk and the file, which is the way the true bureaucracy begins » (Goody, 1986, 105). Cette considération n'est pas sans rappeler les rares évocations qu'on trouve chez Weber à propos des bureaux : « centres des actes des fonctionnaires », ils désignent alors le lieu de toute action moderne fondée sur le principe de l'*Aktenmässigkeit*, dès lors que les dossiers y constituent le point de passage obligé de n'importe quelle proposition ou décision (Weber, 1995, 293). La bureaucratie a toutefois été le plus souvent explorée au travers de son « système de règles » dont l'analyse s'est focalisée sur les modes de légitimation, les buts, les contradictions, les différents modèles possibles, leurs évolutions dans le temps et les formes spécifiques de socialisation qui les accompagnent, sans que les bureaux ne constituent des éléments cruciaux de description. Rappelons, dans ces conditions, l'intérêt du renouvellement de perspective dont ils sont aujourd'hui l'objet, puis précisons la manière dont la notion d'assemblage peut contribuer à leur analyse concernant le cas agricole qui nous intéresse ici.

### **Explorer la bureaucratie depuis ses bureaux**

Les bureaux constituent aujourd'hui un enjeu d'attention empirique renouvelé. Certes, plusieurs champs spécialisés s'étaient déjà penchés sur les formes qu'ils prennent et les effets qu'ils produisent (1). Mais c'est centralement depuis le domaine de l'anthropologie des techniques et des sciences qu'un véritable intérêt s'exprime depuis quelques années. C'est vrai des espaces de travail et, en particulier, du « bureau moderne » dont l'invention est indissociable de l'émergence des grandes organisations au tournant du siècle dernier, à propos des technologies de communication, de la mécanisation et de l'informatisation du travail, et plus largement des techniques d'écriture et de calcul (Yates, 1988 ; Gardey, 2001 ; Agar, 2003 ). Complétant par ailleurs des recherches déjà existantes sur les écrits administratifs, les techniques de calcul et les artefacts graphiques (Desrosières, 1993 ; Gardey, 2008 ; Waquet, 2015), ces travaux ont fait du bureau l'objet frontal de leurs investigations. On pourra les distinguer d'autres recherches qui s'y intéressent tout autant, mais en tant que détour heuristique pour comprendre d'autres phénomènes. C'est le cas de nos propres travaux, mais aussi, par exemple, des recherches menées par Matthew Hull (2012), pour comprendre les

---

1.- Pour un premier aperçu de cette littérature, voir Weller (2016).

pratiques de relogement qui se nouent autour d'une ville nouvelle en explorant le travail de traitement des dossiers et les bureaux de l'administration qui en ont la charge, ou de Jérôme Denis sur le traitement des données (2018). Dans tous ces travaux, la description des bureaux gagne indubitablement en épaisseur et en consistance.

D'un point de vue plus conceptuel, les bureaux renvoient à l'intérêt des sociologues des sciences pour les inscriptions, les traces, les outils de calcul, les équipements qui construisent le regard, augmentent la mémoire et permettent de produire des connaissances. Cette attention aux écrits, aux cartes, aux fiches, aux manières de ranger et de classer, a conduit les chercheurs à explorer ces puissants centres d'accumulation que sont les laboratoires, les bibliothèques ou les musées (Bowker et Star, 2000). Par la force des calculs et des compilations qu'ils centralisent, les bureaux invitent alors à être observés minutieusement. Ils rejoignent possiblement l'invitation des travaux de Bruno Latour et Michel Callon à considérer l'importance de ces agencements matériels et langagiers dans la fabrication de la science, du droit ou de l'échange marchand, depuis les notions de « centre de calcul », d'« oligoptique » ou d'« agence calculatrice » (Latour, 1989, 2006 ; Callon et Muniesa, 2003). Et, de fait, on trouve dans ces références quelques belles pages de description de bureaux depuis lesquels quelques professionnels, assis derrière des écrans ou dans l'ombre des rayonnages de leurs dossiers, régulent des flux, déterminent des prix de denrées, analysent des bases de données, explorent des matières, etc. Mais peut-on considérer les bureaux des fermes de manière analogue ? Peut-on considérer, par exemple, qu'ils constituent un lieu incontournable de pilotage, en présupposant une forte cohésion des ressources documentaires, graphiques et informatiques qu'on y trouve ? Ou faut-il demeurer prudent sur la centralité de ces équipements, en considérant qu'ils occupent une place variable dans les conduites des exploitations ? Le concept d'assemblage m'est apparu sur ce point particulièrement fécond.

### **Les bureaux comme des assemblages**

Si la gestion des papiers constitue une part entière du travail agricole, force est de constater qu'empiriquement la littérature professionnelle spécialisée désigne le bureau comme une ressource de premier plan. Depuis une quinzaine d'année, chambres d'agriculture, services techniques attachés à des filières, syndicats professionnels agricoles font de ce lieu de la ferme un enjeu de conseil et de formation. Ils défendent l'idée qu'une meilleure gestion du

stress et des risques d'erreur peut positivement s'alléger au moyen d'une meilleure organisation : pour gérer son courrier, classer ses documents, prévoir ses échéances, se préparer à d'éventuels contrôles, suivre ses droits, l'agriculteur est invité à repenser la place et le rôle de son bureau. Aboutissement d'une réflexion sur l'aménagement des locaux, ses équipements informatiques et ses pratiques de classement, ce bureau apparaît comme un élément stratégique, à l'instar des autres installations agricoles. La presse professionnelle constitue, à cet égard, une source d'information révélatrice, le bureau apparaissant comme « un élément important de motivation », une source de meilleure gestion des temps professionnels et privés, et la promesse d'un « travail simplifié » permettant à l'agriculteur de redevenir « acteur de ses données » (2). Mais cette perspective d'une cohérence retrouvée laisse dévoiler, en creux, que le bureau peut drastiquement s'en éloigner dans la réalité. Et, de fait, au cours d'enquêtes antérieures qui m'ont conduit à pénétrer dans les fermes, force était de constater que l'espace qu'il désignait s'inscrivait dans des lieux hétérogènes (local dédié, table de salle à manger, vestiaire, salle de pause, kitchenette, etc.) et révélait des usages possiblement divers.

Ces constats généraux invitent à distinguer différents niveaux de description du bureau des agriculteurs : les ressources hétérogènes qui le composent et qui renvoient à la fois à de multiples éléments matériels et langagiers dont on pourra interroger les localisations, le degré de centralisation, de formalisation ou de cohésion selon les exploitations, ainsi que les modes d'engagement des acteurs eux-mêmes, dont les raisonnements, les actions et même l'expérience sont variablement attachés à ces composantes (3). Si, pour le dire autrement, le bureau des agriculteurs ressemblent à ces lieux de production et d'archivage évoqués par Goody à d'autres endroits et en d'autres temps, il s'impose effectivement comme un assemblage des trois éléments que l'anthropologue identifie dans son énoncé : des

---

2.- Les citations sont extraites d'archives consultées sur le net. Au cours des dix dernières années, plusieurs articles abordant la question du bureau et du travail administratif sont disponibles parmi les sources suivantes : *Agriculteur normand* (4), *l'agriculteur charantais* (1), *Terra* (2), *Action agricole picarde* (2), *Réussir lait* (5), *Réussir Vigne* (1), ainsi que les catalogues de formation de l'Institut d'Élevage (2) et de plusieurs chambres d'agriculture (Ardèche, Normandie, Rhône Alpes, Aisne). Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'articles trouvés.

3.- Je reprends ici un des argumentaires d'Anthony Stavrianakis (2017), dans son commentaire du séminaire, qui propose huit variables susceptibles de discriminer des assemblages et leur description : (1) le degré de formalisation de ses divers éléments ; (2) le degré de matérialisation de ces éléments ; (3) leur degré de consistance ou de cohésion ; (4) le degré d'intégration des acteurs observé par l'enquêteur ; (5) le degré d'engagement de l'enquêteur lui-même dans les situations d'enquête dont l'agencement est l'objet ; (6) le degré d'indétermination quant à la situation, au traitement ou aux finalités mêmes de l'agencement ; (7) le degré de contrainte dans l'action qu'impose l'agencement ; et (8) l'historicité, la référence au passé pouvant là aussi constituer des éléments variables.

équipements pour assurer la confection et le stockage d'écrits ; des professionnels pour les fabriquer, les manipuler et les consulter ; et les écrits eux-mêmes. Et, de fait, ce sont bien des mobiliers très variables qui semblent en caractériser les lieux et en équiper les fermes : ordinateur, étagères, meubles à classement vertical, cartons, tablettes, mais aussi manteau de cheminée, placards de cuisine, sacs plastique, etc. Ce sont aussi des professionnels multiples qui les occupent : l'exploitant, mais aussi possiblement ses associés, des membres de la famille, les techniciens agricoles ou les auditeurs venus en consulter divers documents à des fins de conseil ou de contrôle, etc. Et ce sont des écrits aux formats très divers qui y sont confectionnés ou qui y circulent : notes, post-it, marques, formulaires, fichiers, extraits de bases de données, etc. Peut-on parler pour autant de ces bureaux comme d'un *agencement*, au sens où Jacques Girin (1995) caractérisait par la notion d'« agencement organisationnel » tout composite d'éléments hétérogènes (hommes, bâtiments, machines, documents, téléphones, etc.) reliés entre eux dans la réalisation d'une action, et doté d'une certaine compétence ? Préfèrera-t-on la notion foucaldienne de *dispositif*, recouvrant plus largement des aménagements architecturaux, des corps, des pratiques, des dispositions réglementaires, des énoncés philosophiques, des théories morales, des groupements économiques, des institutions publiques, etc., considérant que cet ensemble déploie une puissante cohérence, conduisant à appréhender les bureaux des exploitants comme un élément majeur du gouvernement des fermes ? Ou estimera-t-on, fort du constat de leur apparente hétérogénéité, qu'il convient de renoncer à saisir *a priori* les bureaux d'un seul bloc, pour mieux comprendre, au contraire, la manière dont les composants qu'ils réunissent sont associés entre eux, ou ne le sont pas.

C'est tout l'intérêt de l'idée d'*assemblage*, invitant à interroger la nature et la qualité de ces liens sans présupposer leur solidité et leur cohérence. Il est même parfaitement envisageable que, dans certains cas, les bureaux s'avèrent des composites à ce point fragiles qu'ils apparaissent comme de simples *amalgames* où cohabitent des équipements matériels et des écrits faits de bric et de broc, sans cohérence et sans qu'aucun professionnel n'y soit vraiment attaché pour agir et décider de quoique ce soit (4). C'est donc ici une nuance qu'on entend introduire, eu égard au concept d'agencement, par la fragilité possible que l'idée

---

4.- Parmi les différentes utilisations du concept d'agencement, Anna Tsing évoque, à sa manière, ces différentes figures possibles. A une conception extensive du périmètre des agencements, telle qu'on peut la trouver dans des travaux à sensibilité foucaldienne où ils s'étendent toujours plus loin dans l'espace et rassemblent des éléments multiples coordonnés selon une certaine détermination, l'anthropologue oppose des assemblages « polyphoniques », associant localement et sans garantie de durée des coopérations possibles entre humains et non humains. C'est cette conception qu'elle mobilise, en référence à Deleuze et Guattari, pour suivre les conditions de vie et de circulation d'un champignon (2017, p.60-61).

d'assemblage permet d'introduire.

Mais comment, dans ces conditions, décrire un bureau ? Dans leur article consacré à la force des dispositifs, Nicolas Dodier et Janine Barbot (2016) considèrent qu'une manière de suivre les dispositifs sans les doter *a priori* d'une cohérence excessive mais sans se perdre pour autant dans le foisonnement des éléments qu'ils rassemblent, consiste à distinguer deux niveaux d'analyse : le dispositif d'un côté, le travail normatif déployé par les individus concerné par lui de l'autre. Dans ce même souci de conjuguer une certaine ouverture à l'hétérogénéité des composants de tout assemblage tout en parvenant à dégager des lignes de force et des éléments de comparaison, un protocole original a dû être imaginé.

## **Section 2.- Enquêter sur le bureau des fermes**

Loin des espaces bureaucratiques réputés rationnels qu'on s'attend à trouver dans des administrations publiques ou des entreprises, le bureau des agriculteurs oppose des formes très variables, et apparaît difficile à appréhender. Et, de fait, ils opposent à tout enquêteur soucieux de les décrire un certain nombre de difficultés.

La première tient dans la quantité des lieux de production et d'enregistrement des écrits. En effet, les espaces et les moments où les agriculteurs annotent à la craie sur un tableau noir quelques informations relatives à un bovin, consignent sur un carnet les détails d'une parcelle retournée, complètent un calendrier suspendu au-dessus du tank pour indiquer une livraison ou consultent un registre dans le tiroir d'un meuble pour s'assurer du dosage d'une ration sont potentiellement innombrables. Et si les exploitants considèrent qu'ils ont bien un bureau et peuvent en désigner l'endroit, les espaces de confection et de stockage d'écrits apparaissent souvent dispersés : dans la salle de traite, dans un local dédié aux produits phytosanitaires, dans le salon, dans la cuisine, au grenier, etc. Jusqu'où l'enquêteur peut-il prendre en considération la multiplicité de ces lieux, qui relèvent de la définition proposée du bureau ? Faudra-t-il poursuivre l'investigation jusqu'aux poches de la cote à bretelles de l'agriculteur, sous prétexte qu'elles contiennent quelques papiers pliés en quatre et peuvent être considérées à ce titre comme des extensions du bureau ?

La deuxième source de difficulté tient dans la diversité des professionnels impliqués par le

bureau d'une exploitation. Certes, on trouve centralement l'agriculteur et ses possibles associés ou collaborateurs (conjoint.e, frère/soeur, associés, salariés, etc.). Mais d'autres intervenants se rendent sur les lieux, y consultent des documents, y entreposent des bons ou inscrivent sur des panneaux des annotations : contrôleurs-laitiers, chauffeurs-livreurs, vétérinaires sont des lecteurs réguliers des écrits de l'exploitation, qui peuvent avoir eux-mêmes contribué à la définition de certains outils administratifs : logiciel, application numérique, tableau, etc. Comment ne pas considérer que tout bureau est aussi le produit de ses usages et qu'à ce titre, ses configurations possibles sont indissociables de ces multiples intervenants ? Mais, là encore, l'enquêteur peut-il allonger indéfiniment la liste des protagonistes peuplant tout bureau ? Jusqu'où les y considérer comme attachés ?

Enfin, une troisième difficulté renvoie à l'hétérogénéité des formats des écrits : écrits éphémères, écrits pour soi, écrits pour autrui obéissent à des usages qui diffèrent, et recouvrent des supports variés, allant de la simple feuille griffonnée aux documents très officiels, comme le carnet sanitaire ou le registre d'élevage imposés par l'administration. Plus largement, le bureau est associé à de multiples enjeux réglementaires, environnementaux, économiques, comptables, etc. Comment, dans ces conditions, l'enquêteur peut-il raisonnablement focaliser l'attention sur la complète variété des écrits d'un bureau ? Devra-t-il intégrer la totalité de ce qu'il découvre, encombrant les étagères, saturant les disques durs, jusqu'aux inscriptions rédigés, semble-t-il, à la va-vite sur le battant d'une armoire métallique ?

A toutes ces questions, ma réponse a été positive. Mais cette sensibilité volontiers étendue au chatolement qu'affiche tout bureau encombré de papiers ne peut s'opérer qu'au prix d'une focale précise : suivre l'assemblage en situation d'action. Après avoir exposé les éléments de cette stratégie, je présenterai les caractéristiques du matériau empirique ainsi constitué.

### **Décrire les assemblages en situation d'action**

Pour apprécier la manière dont les agriculteurs gèrent les contraintes administratives de leur activité, et compte tenu des difficultés qu'on vient d'évoquer, l'appréhension des bureaux des fermes a supposé d'opérer plusieurs choix : décrire leurs multiples composants, quelle qu'en soit la nature, en situation d'action ; et rendre compte des liens rendus visibles en situation

pour déduire les caractéristiques de l'assemblage qu'ils constituent, considérant que ni la nature exacte ni la stabilité de celui-ci ne sont définies *a priori*.

Par situation d'action, j'entends le fait de considérer le travail administratif tel qu'il est accompli par les intéressés, pris dans la temporalité et les contraintes d'une activité que l'enquêteur peut observer. S'imposant aujourd'hui comme une technologie de gestion incontournable des activités économiques ou de l'action publique, l'audit apparaît dans la littérature comme un facteur puissant de bureaucratisation (Power, 1996). Pouvoir en décrire très concrètement les situations, dès lors qu'on s'intéresse au travail agricole, constitue dès lors un enjeu important de l'enquête : c'est pourquoi elles en ont constitué le matériau empirique.

En l'occurrence, les situations d'audit qui ont été suivies mettent en scène un technicien qui, à des fins de conseil et de prévention auprès d'un agriculteur, intervient sur l'exploitation pour vérifier que sa production respecte un certain cahier des charges qui l'engage, compte tenu du label spécifique dont il bénéficie. A cette occasion, l'auditeur doit visiter la ferme, inspecter certains équipements, et surtout manipuler de nombreux documents, se livrant notamment à des calculs qui le conduisent à s'installer dans le bureau de l'exploitation, ou à proximité de celui-ci. L'assemblage que ce dernier constitue est rendu visible à cette occasion. Certes, tout n'y apparaît pas : plusieurs tiroirs resteront fermés, d'importants fichiers du disque dur de l'ordinateur demeureront inaccessibles, etc. Quant à ce qui y apparaît, tout n'y relève pas d'une priorité absolue au regard de l'exploitant : l'archivage requis de guides pratiques ou la conservation obligatoire des attestations des formations qu'il a suivies n'occupent sûrement pas une place équivalente à tout ce qu'il doit noter, enregistrer ou calculer quotidiennement. Il s'agit là d'un biais inévitable de la stratégie d'enquête adoptée. Cette dernière a toutefois veillé à retenir, parmi tous les audits qu'il aurait été possible de suivre — contrôles fiscaux, inspections du travail, contrôles sur place des aides de la PAC, etc. — le cas de visites où la masse documentaire examinée s'avère en lien étroit avec le travail de l'agriculteur, impliquant des facettes multiples de la production (installations, gestion des surfaces, alimentation du troupeau, etc.) et supposant l'élaboration d'un diagnostic faisant intervenir une masse importante d'écrits au statut divers, des formats conventionnels les plus extérieurs (certificats, factures, etc.) à certains écrits d'action conçu par l'exploitant lui-même pour tracer en situation certaines de ses décisions (déplacement d'animaux, calculs de rations, carnet d'épandage, etc.). C'est compte tenu de ces choix et de ces limites, que l'enquête peut

raisonnablement considérer qu'elle rend manifestes des pans essentiels de l'assemblage que constitue tout bureau.

Quant aux liens perceptibles entre équipements, utilisateurs et les écrits eux-mêmes que ce même bureau décrit, l'enquête n'en présuppose *a priori* ni les formes, ni la force. Bien au contraire : c'est un enjeu, pour la recherche, que de parvenir à rendre intelligible une variété d'attachements possibles. Ainsi, il est parfaitement envisageable d'imaginer que les relations qui nouent l'exploitant, ses équipements administratifs et informatiques, et les documents de sa ferme sont denses et innombrables, de sorte que c'est toute l'exploitation qui s'y trouve exprimée : le bureau s'impose alors comme un lieu crucial de pilotage, depuis lequel les éléments réglementaires, économiques ou organisationnels sont pris en compte et sans lequel l'agriculteur ne saurait penser son activité. Mais l'inverse est tout autant imaginable : des liens lâches et diffus de ces mêmes composants, de sorte que le bureau apparaît comme un ensemble épars et peu investi. De fait, il importe de considérer les assemblages comme possiblement déconnectés de l'expérience des professionnels, signalant alors un « désencastrement » des cadres réglant la conformité légale et l'évaluation économique de l'exploitation avec les opérations concrètes destinés à assurer leur mise en œuvre (5).

### **Le matériau d'enquête**

Compte tenu de ces choix, le matériau d'enquête concerne le bureau d'éleveurs bovins mêlant l'élevage et la culture céréalière, se situant dans un même territoire et aux caractéristiques économiques comparables. La situation d'audit jugée pertinente concerne exclusivement leur production laitière, ces agriculteurs étant engagés dans une filière fromagère leur assurant une meilleure valorisation (AOP époisses). Parmi les différents types de contrôle qu'il aurait été possible de suivre dans ce cadre, ce sont les audits dits de suivi qui ont été analysés. Menés par des auditeurs homologués par le syndicat de défense de l'époisses, ils consistent à valider le respect de l'engagement des éleveurs sur la totalité du cahier des charges, et interviennent tous les deux ans pour chacun d'eux. Si l'enjeu est de repérer les problèmes de non

---

5.- Sur la notion d'encastrement définie par Harrison White et ses développements en sociologie économique, voir la présentation de Michel Grossetti (2015). Ce dernier insiste sur le caractère « émergentiste » de la pensée de White : l'encastrement des échanges économiques dans les réseaux sociaux n'est pas seulement un état de fait, mais un processus (tout comme sa réciproque, le découplage). Si la question de la consistance des collectifs qui procèdent de ces liens, leur consolidation ou leur dissolution, est alors mise en lumière depuis ce processus d'interactions que retrace le sociologue, elle inviterait également à être explorée depuis les assemblages.

conformité, appelés « anomalies », c'est surtout depuis une démarche de conseil et de prévention que sont réalisées ces visites, les contrôles proprement dits étant réalisés par un organisme certificateur extérieur à la filière selon un échantillonnage aléatoire. Parmi la cinquantaine d'éleveurs concernés, sept d'audits ont ainsi pu être observés en 2010 et 2011 (6). Les exploitations concernées, située en Côte d'Or, sont, de ce point de vue, représentatives des caractéristiques générales de la filière (tableau n°1).

	Référence	Surface Agricole Utile	Quota (en litres de lait)	Nbre de Vaches Laitières (VL)	Production (en litres de lait)/VL	Nombre de salarié	Membres de l'exploitation (famille)
Exploitation audit n°1	E1	n.c.	280 000	40	6500	0	1
Exploitation audit n°2	E2	188	435 000	74	7000	0	3
Exploitation audit n°3	E3	560	750 000	88	7600	0	6
Exploitation audit n°4	E4	n.c.	400 000	65	6000	0	2
Exploitation audit n°5	E5	188	490 000	65	7500	0	2
Exploitation audit n°6	E6	200	375 000	54	7000	0	3
Exploitation audit n°7	E7	404	580 000	75	7500	1	2

Tableau n°1.- Caractéristiques des exploitations observées (source : data d'enquête)

L'examen de la situation d'audit, depuis le moment où le technicien s'introduit dans la ferme jusqu'à celui où il la quitte, ayant rédigé et signé le compte-rendu de sa visite, est apparu comme une piste éclairante pour comprendre les formes de bureaux des agriculteurs et leur impact, compte tenu des multiples domaines à vérifier à travers des écrits. En effet, pour s'assurer que l'exploitation respecte le cahier des charges, l'auditeur doit formellement évaluer 39 points techniques, qui se rapportent respectivement à la conduite du troupeau (emploi de races locales, qualité des inséminations, respect de l'exploitation avec la zone de l'AOC, etc.), à la qualité des installations d'élevage et de traite (propreté et confort des animaux, gestion des abords, qualité des zones de stockage, etc.), à la gestion de l'alimentation (autonomie alimentaire, qualité des fourrages stockés, traçabilité des compléments alimentaires, etc.), à l'entretien des prairies (usage des fumures et des engrais, modes d'exploitation des pâtures, gestion des effluents, etc.), à la qualité du lait (suivi des

---

6.- Ces observations ont été menées et analysées en collaboration avec Laura Sayre dans le cadre plus large d'un programme de recherche sur la traçabilité coordonné par Nathalie Joly. Le travail de terrain a produit un matériau empirique de type ethnographique : comptes rendus analytiques des cours d'action des protagonistes en situation d'audit; banque de données des enregistrements audio reprenant l'ensemble des interactions ; et corpus photographique des écrits et de l'environnement graphique de travail

germes pathogènes, analyse de risques, entretien des installations de traite, etc.) et à la gestion de la documentation (organisation interne, accessibilité, disponibilité, etc.). Pour mener à bien cette inspection, l'agent procède à une visite sur place afin de constater visuellement certains paramètres (propreté des abords, qualité des installations de traite, entretien des prairies, etc.). Mais c'est principalement le contrôle documentaire qui occupe la plus grande part de son temps (7). Car ce sont des pièces matérielles qu'il doit rassembler, lire et vérifier : étiquettes, bons de livraison, bons d'insémination, certificats, passeports bovins, relevés d'analyses biologiques, etc. Ces documents, auxquels peuvent s'ajouter des écrits indigènes tels que le cahier d'alimentation ou le cahier d'épandage, dont la tenue peut être obligatoire sans qu'aucun format ne soit imposé, constituent autant de preuves indispensables à l'auditeur pour apprécier la qualité du lait à l'aune des exigences du cahier des charges légitimant l'attribution du label. C'est depuis cette situation que les éléments de l'assemblage que recouvrent les bureaux et leurs propriétés sont ainsi rendus observables.

### **Section 3.- Le bureau des fermes en situation d'épreuve : quels assemblages possibles ?**

Ces audits de suivi que les éleveurs de la filière connaissent existent depuis 2002 (Risoud et Parguel, 2002). En cas d'anomalies signalant une absence grave de conformité, un retrait est alors envisagé. Préalablement, une démarche dite de conciliation est toutefois engagée auprès d'un comité où l'ensemble des acteurs de la filière (éleveurs et fromagers) sont représentés. L'enjeu est, en effet, de pouvoir engager une discussion collective sur la nature des problèmes observés et de dégager des pistes d'amélioration permettant aux exploitants de corriger leurs manquements, avant d'en conclure à leur exclusion (8). Car les défaillances peuvent n'être que ponctuelles, comme c'est le cas des fermes engagées dans un « plan de progrès » sur plusieurs années qui n'est pas encore parvenu à son terme. La question des bureaux n'est pas déconnectée de ces discussions autour des cas litigieux : parmi les anomalies relevées, les problèmes d'organisation documentaire sont formellement intégrés au cahier des charges et

---

7.- Parmi les points techniques définis par le cahier des charges, 12 reposent formellement sur des « observations visuelles », 27 supposent des écrits à mobiliser. Sur la base des observations réalisées, la durée moyenne consacrée à ces différents volets était respectivement de 37min (visite) et 1h53 (contrôle documentaire).

8.- La part accordée à un apprentissage collectif nécessaire s'explique par la relative jeunesse de la filière concernée — le fromage d'époisses ne bénéficie d'une AOC que depuis 1991 — et par la difficulté réputée importante à stabiliser la production laitière destinée aux fromageries, les enjeux touchant à la fois la qualité biologique et à la régularité des approvisionnements pour tenir compte de la demande des consommateurs, contraignant à une gestion délicate des inséminations et de l'alimentation des vaches. Le cahier des charges fait ainsi régulièrement l'objet de discussions collectives.

sont régulièrement reportés (pièces matérielles non disponibles au moment de l'audit, saisie aléatoire des informations dans les documents prévus, rangement compliqué, etc.). Ils rappellent, qu'au-delà des audits et du respect du cahier des charges, il y a un travail d'évaluation qui requiert que les exploitations soient « auditables ». Cette dimension, largement soulignée par Michael Power (1996), pointe l'importance qu'y jouent les bureaux en rendant lisibles, pour des intervenants extérieurs, des pans entiers jugés pertinents de la vie d'une exploitation. Pour en apprécier les assemblages possibles, je me propose dans un premier temps de dégager quelques caractéristiques générales telles qu'on peut les déduire du suivi des visites d'audit : c'est là une description « froide » du bureau des fermes, au sens où seules les propriétés formelles sont saisies sans considération de la manière dont elles sont mobilisées dans les cours d'action. Puis, dans un second temps, j'en examinerai la place et les effets depuis le travail d'audit lui-même et les épreuves qu'il doit concrètement résoudre : c'est là une restitution « chaude » des mêmes bureaux.

### **Quelques caractéristiques générales du bureau des fermes**

Dans tous les cas, les exploitants désignent spontanément le lieu où ils s'occupent des papiers, qu'ils appellent leur bureau. Aménagé variablement à la ferme ou au domicile qui est toujours à proximité, le bureau rassemble, dans un local généralement dédié, un ensemble de mobiliers (table, armoires, étagères à casier, secrétaire) et s'avère, en majorité, équipé d'un ordinateur et connecté à internet (9) (tableau n°2).

---

9.- Le taux d'équipement des exploitations de la filière apparaît plus élevé que la moyenne générale : un peu avant l'enquête, on estimait que 68,3% des exploitants agricoles disposaient d'un micro-ordinateur, et 53,1% à une connexion à internet (Source : enquête SRCV, Insee, 2007, in Analyse, Centre d'études et de prospective, n°14, Ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et de la pêche, avril 2010). La possession d'un ordinateur ne dit toutefois rien des usages réels que l'éleveur en fait. Sur les 7 exploitants rencontrés en situation d'audit, deux n'avaient recours à aucun équipement informatique pour gérer leur exploitation. Mais parmi ces derniers, l'un disposait, dans le salon de son domicile, d'une console connectée « pour jouer avec son fils » (E1).

	Ref.	Existence d'un bureau	Existence d'un local dédié	Lieu du local	Equipement informatique	Connexion à internet
Exploitation audit n°1	E1	OUI	OUI	Ferme	NON	OUI
Exploitation audit n°2	E2	OUI	NON	Domicile	OUI	OUI
Exploitation audit n°3	E3	OUI	OUI	Ferme	OUI	OUI
Exploitation audit n°4	E4	OUI	OUI	Domicile	OUI	OUI
Exploitation audit n°5	E5	OUI	OUI	Ferme	OUI	OUI
Exploitation audit n°6	E6	OUI	OUI	Domicile	NON	NON
Exploitation audit n°7	E7	OUI	OUI	Domicile	OUI	OUI

Tableau n°2.- Quelques caractéristiques générales des bureaux (source : data d'enquête)

Mais le bureau tel qu'il est ainsi désigné constitue rarement le seul lieu de production et d'enregistrement des écrits sur une exploitation. Lorsqu'on accompagne l'auditeur au cours de son inspection, d'autres endroits de confection et d'archivage d'écrits apparaissent, dans la salle de traite, près du tank ou un local jouxtant les enclos de stabulation (figure n°2). Ces lieux ont bien souvent deux caractéristiques : les documents manipulés y ont un rapport immédiat avec un équipement (installation de traite, tank à lait, armoire à pharmacie, etc.) ; et l'activité y implique un tiers (technicien d'entretien, chauffeur du camion citerne, contrôleur laitier, vétérinaire) qui doit y enregistrer des informations ou apposer un visa.

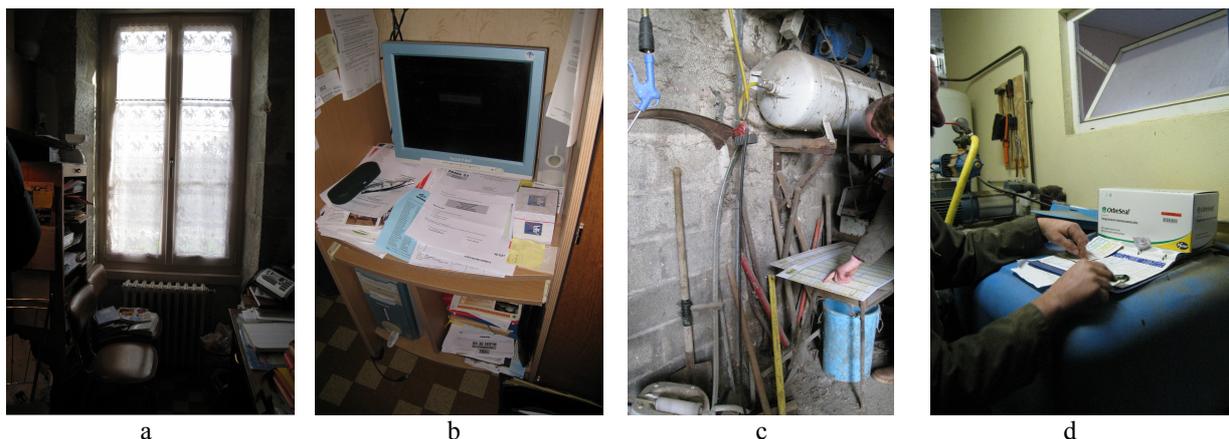


Figure n°2.- Exemple de bureau, situé au domicile (a et b), et de scènes d'écriture et d'archivage, à l'étable (c) et sur l'armoire à pharmacie (d) d'une exploitation (E7) (source : data d'enquête)

Ces scènes multiples de production d'écrits et d'archivage ne sont pas sans rapport avec le bureau lui-même. En effet, lors d'un audit, l'examen documentaire oblige le technicien à consulter de nombreux papiers pouvant se trouver à divers endroits de la ferme, révélant ainsi

des organisations variées de l'archivage. Dans certains cas, les lieux de confection des écrits et d'enregistrement semblent peu nombreux, les documents étant rassemblés pour l'essentiel dans le bureau, de sorte que le travail de l'auditeur en semble facilité. Mais dans d'autres cas, c'est l'inverse : les endroits où des pièces matérielles ont été confectionnées ou stockées de manière éparse, de sorte qu'il peut s'avérer nécessaire d'effectuer plusieurs aller-retour sur l'exploitation. Sur la base des observations menées, plusieurs figures semblent se dégager selon le nombre des lieux de production et d'archivage qui ont été visités au cours de l'audit d'une exploitation (tableau n°3) : des écrits parfois moins nombreux, produits massivement par des intervenants extérieurs (bons, analyses, factures, etc.) et faisant l'objet de rangements disséminés sur la ferme (type A) ; à l'inverse, dans d'autres situations d'audit, des écrits foisonnants, mêlant documents officiels et quantité d'écrits indigènes (carnets, notes, agenda, etc.), stockés à de multiples endroits de l'exploitation (type B) ; ou encore une production documentaire également très conséquente, mais répartie selon un stockage centralisé principalement dans le bureau (type C) ; ou, enfin, une production documentaire nettement moins importante, largement produite par des organismes et des professionnels extérieurs, et rassemblée en quelques lieux uniquement, dont centralement le bureau (type D).

Ref	Nombre de lieux d'archivage d'écrits visités (LA)	Nombre de lieux de production d'écrits visités (LP)	Type formel	Commentaire
E1	5	2	A	LA : Pharmacie, Grenier, Bureau, Tank, Pompe ; LP : Tank, Bureau
E2	3	6	B	LA : Pharmacie, Bureau, Salon ; LP : Pharmacie, Bureau, Tank, Traite, Stabu, Local
E3	2	4	C	LA : Bureau 1, Bureau 2 ; LP : Pharmacie, Bureau 1, Tank, Traite
E4	1	5	C	LA : Bureau ; LP : Pharmacie, Bureau, Tank, Porte, Traite
E5	2	5	B	LA : Bureau, Local ; LP : Pharmacie, Bureau, Tank, Traite, Local
E6	1	2	D	LA : Local ; LP : Bureau, Pharmacie
E7	3	5	B	LA : Bureau ; Pharmacie, Cave ; LP : Pharmacie, Bureau, Tank, Traite
Moyenne	2	4		

Tableau n°3.- Inventaire des lieux d'archivage et de production des écrits sur les exploitations vues au cours des audits (source : data d'enquête)

Ces multiples types, tels qu'ils apparaissent au cours des visites d'audit, ne disent rien de l'impact qu'ils ont dans le cours de l'audit lui-même et le traitement des anomalies possiblement constatées. Il s'agit là d'une description formelle, telle qu'on peut l'établir sans

avoir à entrer dans les raisonnements de ceux qui doivent lire, écrire, interpréter, manipuler ou ranger des documents. Mais ils signalent des modes différents d'engagement des agriculteurs dans ces assemblages faits de matière et de langage que recouvre leur bureau.

### **Les épreuves de l'audit et le bureau**

Lorsqu'il se rend sur une exploitation pour en examiner la conformité, l'auditeur n'est pas un inconnu. Employé par une laiterie de ramassage ou par une fromagerie, ses relations avec l'éleveur s'inscrivent sur la longue durée. Et si, le temps de l'audit, il arbore sa casquette d'auditeur délégué par le syndicat d'époisses, c'est plus souvent en tant que technicien en charge de la qualité qu'il a coutume d'intervenir. Cette ambivalence de statut est parfaitement assumée : elle inspire les audits de suivi, pensés comme un service mené à des fins préventives. Il demeure qu'une certaine appréhension demeure perceptible de la part des éleveurs. Et, de fait, le constat d'anomalies n'a rien d'exceptionnel, même si, sur les 7 cas observés, quelques uns seulement présentent des écarts manifestes (10).

L'intérêt d'observer le travail d'audit entrain de se faire est de restituer l'importance du travail d'interprétation que le technicien doit réaliser, à chaque fois qu'un doute ou une bizarrerie surgit au cours de sa visite et de la consultation des papiers. Ces incertitudes ne concernent pas nécessairement des points de « non conformité » susceptibles d'être relevés *in fine* dans le procès-verbal, mais elles constituent des interrogations provisoires qui doivent trouver une réponse pour parvenir à qualifier la production laitière : pourquoi les bulletins d'insémination ne présentent-ils pas le taux protéique ? Où se trouve la liste des ingrédients contenus dans les tourteaux de colza ? Comment expliquer que le calcul du taux de fourrage sec ne tombe pas juste ? Le fait de pouvoir relever et décrire précisément ces moments constitue un trait majeur de l'enquête présentée ici. Bien sûr, il ne conduit pas à considérer qu'il y a autant d'épreuves que d'éléments à inspecter ou à lire : une définition aussi extensive finirait par ne plus rien permettre de distinguer, tant il est vrai que lorsqu'il feuillette le classeur des passeports bovins, l'auditeur ignore si son regard ne va pas tomber sur une vache laitière dont la race n'est pas autorisée. La notion d'épreuve, qui consiste à suspendre la définition du réel, ne

---

10.- Comme nous allons le voir, sur les 7 exploitations, 4 anomalies ont été relevées au total. Cette proportion était inférieure à la moyenne de la filière au moment de l'enquête (1,3 par exploitation). On pourra faire l'hypothèse que le syndicat en charge de l'organisation des audits de suivi a préféré orienter les observations des chercheurs sur des fermes réputées conformes au cahier des charges. Cette limite n'a pas pour autant empêché d'identifier des différences importantes entre les cas analysés, ce qui constituait un des objectifs de l'enquête.

concerne que les situations où l'action est arrêtée, obligeant le technicien à mener un travail supplémentaire. Ainsi, parmi les épreuves majeures qu'un auditeur peut rencontrer, quatre types sont susceptibles d'apparaître (Weller, 2012) : des épreuves de non conformité (une surface de prairie insuffisante, des bactéries qui dépassent le seuil autorisé dans le lait collecté, etc.) obligeant à comprendre ce qui s'est passé et à engager une stratégie avec l'éleveur, afin de restaurer la conformité de l'exploitation lorsqu'un « plan de progrès » s'avère possible ; des épreuves d'authentification (des étiquettes de complément alimentaire mal libellées, un plan d'épandage illisible, etc.) portant sur la qualité des documents, amenant l'auditeur à consulter des écrits complémentaires pour rechercher l'information ; des épreuves de calcul (des unités de calcul hétérogènes, des ratios qui intègrent des données mal configurées, etc.) générées notamment par la diversité des formats et contraignant à de fastidieuses opérations de conversion ; et des épreuves de rangement (des documents introuvables, une masse d'information surabondante), conduisant là aussi à renouveler les recherches parmi les différents lieux d'archivage. Si ces multiples épreuves sont variables selon les audits observés (tableau n°4), tout l'enjeu est ici d'interroger la place qu'occupe l'assemblage du bureau dans ces opérations au cours desquelles elles sont interprétées, débattues, puis résolues, finissent par disparaître ou, parfois, demeurent actives jusqu'à faire l'objet d'une consignation formelle par écrit et devenir ainsi une anomalie.

	Types d'épreuve					Total	Anomalies relevées dans le procès-verbal	Type formel de bureau
	Epreuves de d'authentification	Epreuves de rangement	Epreuves de conformité	Epreuves de calcul	Autres épreuves			
Exploitation audit n°1	4	6	1	0	2	13	0	A
Exploitation audit n°2	3	1	3	3	3	13	1	B
Exploitation audit n°3	5	2	0	5	0	12	0	C
Exploitation audit n°4	0	2	1	2	0	5	0	C
Exploitation audit n°5	2	2	4	2	0	10	1	B
Exploitation audit n°6	5	4	3	2	0	14	0	D
Exploitation audit n°7	4	3	2	0	0	9	2	B
Total des épreuves observées	23	20	14	14	5	76	4	

Tableau n°4.- Epreuves et anomalies relevées en situation d'audit (source : data d'enquête)

Le lien entre la figure formelle des bureaux et les épreuves qui y surgissent n'est pas immédiat : une exploitation présentant des scènes moins fournies en production de papiers et aux lieux de stockage très éclatés (type A) peut témoigner d'épreuves de même ampleur qu'une ferme recourant massivement à des écrits et affichant un archivage centralisé (type C). Plusieurs éléments méritent toutefois d'être soulignés.

D'abord, le bureau apparaît comme un lieu d'écriture dont l'activité observée ici consiste à établir une continuité entre des pratiques d'élevage et des textes réglementaires. L'auditeur caractérise ce lien en pointant dans un premier temps une série d'éléments sur un imprimé prédéfini de plusieurs pages appelé « grille d'audit » (figure n°3). Les énoncés qu'il y produit sont de style elliptique, indiquent des numéros de bovin, des dimensions de parcelles, des désignations de bâtiment, etc., et guident le travail d'interprétation tout en le rendant visible, portant sur les enjeux formellement associées à la production laitière (garantir la qualité sanitaire du produit, assurer une régularité des approvisionnements, garantir sa typicité, etc.). Puis dans un second temps, l'auteur doit conclure en rédigeant, de manière plus littérale, un compte-rendu de visite, là encore dans un formulaire adapté (rapport d'audit).

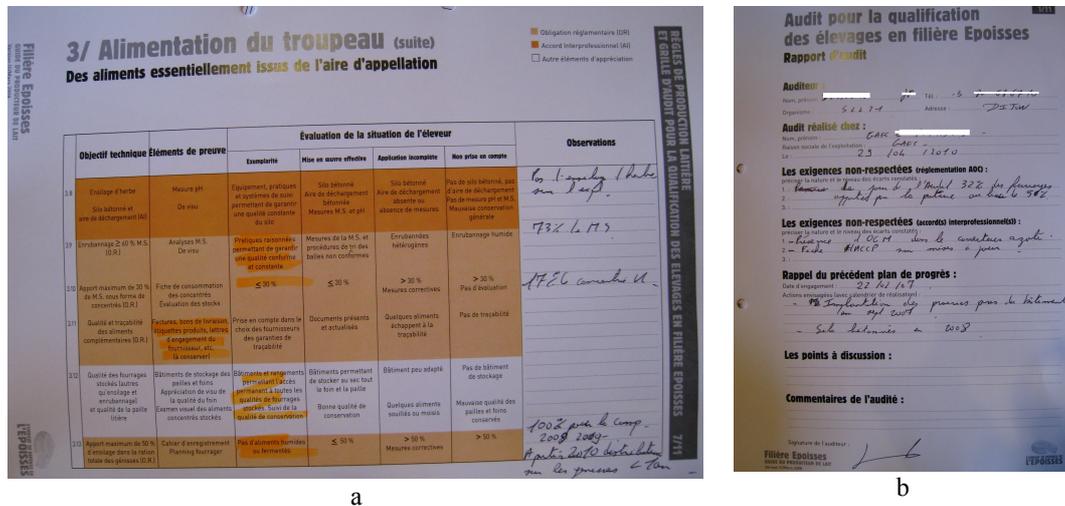


Figure n°3.- La grille d'audit (a) et le rapport d'audit (b).

Au cours de ces opérations, le technicien doit consulter de nombreux documents, et la coopération de l'éleveur est déterminante à ce stade. Car, lors d'une épreuve, il peut s'avérer nécessaire de compléter une information, corriger un calcul, de sorte que d'autres écrits doivent être manipulés. Cette activité de lecture est rendue possible par le bureau de son propriétaire : en rassemblant, dans un même lieu, une masse hétérogène de documents, il augmente possiblement le regard de l'auditeur porté sur l'exploitation par l'examen

d'informations complémentaires. Il arrive ainsi qu'une information, apparemment conforme au cahier des charges (un taux de fourrage sec dans la ration hivernale supérieure au taux minimum requis), finisse par devenir suspecte à l'aune d'autres documents (nombreuses factures d'achat de concentrés) et oblige à la confirmer par des calculs complémentaires. Ou, à l'inverse, une anomalie peut survenir brutalement (une vache au code race non autorisée) et obliger à de nouvelles investigations documentaires pour, finalement, infirmer le constat original (une vache de race non autorisée mais parquée à part car impropre à la traite). Encore faut-il que tout ces éléments — surfaces, poids, mesures, codes bovins, taux protéiques, etc. — soient appréhendables, c'est-à-dire libellés dans des formats compatibles de manière à pouvoir y conduire des comparaisons, accomplir des sommations, et dégager depuis les éléments épars posés sur la table une cohérence. Une part du travail de l'auditeur s'avère, de fait, entièrement consacrée à cette mise en compatibilité des formats (problèmes de conversion d'unité des calculs, problèmes des résultats différents selon qu'ils ont été déterminés par le contrôle laitier, le « technico » de la laiterie ou l'éleveur).

Lieu d'écriture et de lecture, le bureau s'impose enfin comme un dispositif d'archivage. L'enjeu porte à la fois sur la conservation de certains écrits indigènes dont l'usage peut s'avérer stratégique (épandage, détermination de rations, mouvements d'animaux), ainsi que sur tout un ensemble d'éléments (factures, bons de livraison, étiquettes, etc.) destinés à servir de traces en cas de contrôle. Du reste, à cette fin, le syndicat de défense de l'époisses fournit à ses adhérents un matériels destinés à faciliter la gestion documentaire imposée par la réglementation (guide, fiches, classeur), gestion devant également être évaluée par l'auditeur au cours de sa visite.

Les stratégies d'équipement en matière d'écriture, de lecture et de stockage documentaire sont toutefois différentes d'une exploitation et l'autre. Et le fait même d'observer le bureau des agriculteurs en situation d'audit invite à dégager plusieurs de ces orientations, au regard des épreuves qui surviennent au cours de l'inspection. A partir des quelques comptages opérés depuis l'observation des scènes de travail, dont l'enjeu est seulement de guider l'interprétation du chercheur, quatre types de situations d'audit sont identifiables, définis par la nature des épreuves majoritaires rencontrées (tableau n°5). Dès lors, un enjeu de l'analyse porte sur l'articulation entre ces situations et la manière dont les ressources du bureau permettent à l'auditeur de résoudre les problèmes, sur la base de quel raisonnement et débouchant sur quelles activités supplémentaires à réaliser. Pour saisir ces liens, je propose

d'en caractériser les « configurations » possibles, au sens où il s'agit de restituer à chaque fois le réseau des interdépendances constatées entre des équipements matériels, des écrits disponibles, des manières visibles de l'éleveur d'engager l'écriture et le calcul dans la conduite de son exploitation, le travail accompli par l'auditeur et les épreuves à résoudre, compte tenu des situations d'audit repérées figure n°4).

	Types d'épreuve					Type de situations
	Epreuves de d'authentification	Epreuves de rangement	Epreuves de conformité	Epreuves de calcul	Autres épreuves	
Exploitation audit n°1	■	■	■	□	■	4
Exploitation audit n°2	■	■	■	■	■	2
Exploitation audit n°3	■	■	□	■	□	1
Exploitation audit n°4	□	■	■	■	□	1
Exploitation audit n°5	■	■	■	■	□	2
Exploitation audit n°6	■	■	■	■	□	3
Exploitation audit n°7	■	■	■	□	□	3
Total des épreuves observées	23	20	14	14	5	

Tableau n°5.- Epreuves et anomalies relevées en situation d'audit (source : data d'enquête)

Le volume des épreuves est indiqué en fonction de la moyenne rencontrée, selon l'intensité du grisé :

■ Très élevé ; ■ Elevé ; ■ Modéré ; □ Nul

Une première correspond à des situations où les épreuves paraissent les moins nombreuses (cas E3 et E4) : non seulement, aucun écart n'y est formellement constaté au final, mais peu d'évènements semblent arrêter le cours ordinaire de l'action. Sans surprise, le technicien consulte l'ensemble des pièces requises et opère une série de vérifications, depuis les documents disponibles et les données de l'ordinateur qu'il extrait avec la coopération de l'agriculteur. Les épreuves n'en sont pas inexistantes : certains écrits peuvent s'avérer brusquement compliqués à lire ou à retrouver. En fait, elles surviennent ici majoritairement au travers de problèmes de calcul. Mais le bureau met à disposition de l'auditeur l'ensemble des

ressources (classeurs, étagères, fichier, logiciels, etc.) et des informations nécessaires pour résoudre ces difficultés. C'est, du reste, dans ce bureau que s'est déroulé la totalité du contrôle documentaire de chacun des audits observés.

Une deuxième configuration renvoie à des situations où les épreuves s'avèrent plus importantes, notamment du fait de problèmes de non conformité (problème de ration alimentaire du jour, code race bovine non autorisé, etc.) qui peuvent conduire à l'enregistrement formel d'anomalies (cas E2 et E5). La gestion documentaire disponible permet toutefois de répondre aux interrogations nées de ces constats : les registres relatifs aux inséminations pratiquées, la composition des rations contenues dans le distributeur automatique de concentré, les mouvements des bovins parmi les parcelles : tout y est scrupuleusement consigné, dans des registres prévus à cet effet, des fichiers numériques ou des cahiers, dessinant un bureau comme élément incontournable de la conduite de l'élevage. Parfois, ces éléments s'avèrent suffisamment éclairants pour écarter finalement une apparente absence de conformité ; parfois ils la confirment. Là encore, le contrôle documentaire a lieu dans le bureau de l'exploitation ou à proximité, dans la salle à manger de la ferme, dès lors qu'il se trouve dans une pièce voisine. Si les épreuves de conformité qui s'y manifestent y sont plus nombreuses, c'est principalement parce qu'il s'agit ici d'exploitations ayant un passé plus productiviste, réorientées récemment à la faveur de la filière plus qualitative de l'époisses. De fait, elles sont toujours à la limite des seuils imposées par le cahier des charges.

Une troisième configuration recouvre des situations où le bureau se manifeste différemment au cours de l'action menée : ce sont des épreuves d'authentification qui semblent majoritaires, signalant ici des documents difficiles à saisir par l'auditeur (cas E6 et E7). Parce qu'elle apparaît trop foisonnante (écrits pour soi rendant difficile l'identification des troupeaux que gère localement l'exploitant), déficitaire (des relevés omettant certaines compositions de concentrés) ou mal configurée (fiches individuelles de bovin redistribuant les éléments réglementaires selon des formats inédits), l'information est ici plus difficilement mobilisable. Ces tensions, qui peuvent aussi s'ajouter à des problèmes de rangement, traduisent une difficulté des agriculteurs à stabiliser des routines de travail. En effet, les situations observées concernent ici des exploitations ayant rencontré des transformations récentes (rachat) ou engagées dans des pratiques agricoles moins établies au sein de la filière (techniques de stockage et de séchage du foin en grange, suppression de l'ensilage, etc.), considérées par ailleurs comme « innovantes », mais qui obligent à un traitement de l'information pour

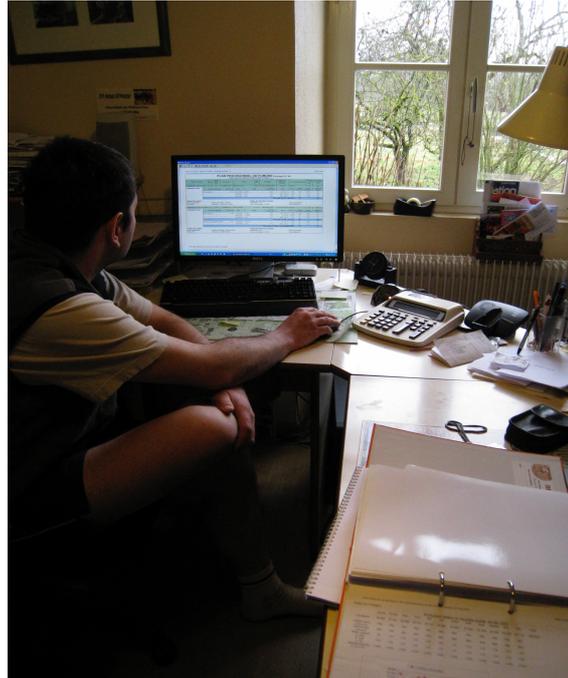
laquelle aucun format général n'est à disposition. Du reste, ces modes d'engagement peuvent conduire l'intervenant à formaliser des anomalies au terme de sa visite.

Enfin, une quatrième configuration correspond au cas où les épreuves qui surviennent au cours de l'audit concernent très majoritairement le rangement (cas E1). Car, de fait, le bureau où se déroule le contrôle documentaire affiche une gestion plus désordonnée de l'information, les prises nécessaires pour en assurer le traitement (classeurs, fichiers, etc.) s'avérant plus compliquées à trouver. Et pour cause : la situation observée correspond ici au cas d'un éleveur recourant très peu à des écrits, et déléguant lui-même les calculs nécessaires à la détermination des rations alimentaires ou au suivi des compositions biologiques du lait à des intervenants extérieurs (contrôleur laitier, technicien). De fait, le bureau apparaît essentiellement comme un lieu de stockage où s'accumulent des papiers, au prix de pratiques de classement jugées compliquées. L'exploitation n'en est pas moins bien conduite, et s'avère conforme *in fine* au cahier des charges.

Ces configurations contrastées montrent que le bureau occupe des places différentes selon les exploitations, qu'on pourrait prolonger en détaillant plus encore les choix des mobiliers, la nature des écrits qu'on y trouve, les façons précises de les ranger, et la manière dont les multiples usagers, et l'exploitant au premier chef, s'y engagent en situation (figure n°5). Leur description, proposée ici depuis des scènes observées d'écriture et de lecture, à froid puis surtout à chaud, permet néanmoins d'identifier plusieurs grandes propriétés des bureaux lus depuis que la notion d'assemblage. C'est depuis ces éléments conclusifs qu'on appréciera plus largement la relation des agriculteurs avec leurs papiers évoquée en introduction.



E3 (configuration 1)



E2 (configuration 2)



E6 (configuration 3)



E1 (configuration 4)

Figure n°5.- Bureaux de plusieurs exploitations, présentés ici selon les configurations des situations d'audit.

\*

Pour comprendre la manière dont les agriculteurs gèrent les contraintes administratives de leurs propres activités, cet article a proposé d'explorer les bureaux devenus nécessaires pour

l'accomplissement d'un tel travail. Examinés depuis le concept d'assemblage, ils apparaissent au cours de l'enquête comme un lieu de lecture, d'écriture et d'enregistrements, décrivant un ensemble d'équipements et d'usages dont j'ai cherché à dégager plusieurs configurations. Car le fait est là : la forme, la place et le sens des bureaux diffèrent. Et s'ils constituent des appuis solides pour étayer des raisonnements et arrêter des décisions, ils n'en demeurent pas pour autant réductibles à une seule logique, donnant lieu à des modes d'engagement variés et affichant une cohésion qu'il est difficile de présupposer *a priori*. Dès lors, j'insisterai sur deux points importants : la place de l'audit étudié dans cet assemblage qui caractérise tout bureau, compte tenu de la stratégie d'enquête adoptée ici, et le processus de bureaucratisation du travail agricole.

Si l'audit a constitué une porte d'entrée commode pour décrire en actes le bureau des agriculteurs, et si cette stratégie s'est avérée utile pour restituer des pans entiers du travail administratif intéressant la conduite d'une exploitation, il a lui-même fait l'objet d'attentions majeures dans la littérature sociologique. En garantissant le respect d'un cahier des charges en contrepartie d'un label, l'audit apparaît comme un opérateur majeur de construction de la confiance entre les acteurs économiques d'une filière (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs). Il est décrit comme la pièce d'un processus dit de « certification par tierce partie » (Hatanaka & Bush, 2008), et est désigné, à ce titre, comme l'instrument d'un certain type de régime de régulation des marchés (Fouilleux et Loconto, 2017)(11). Le cas étudié dans cet article relève de ces enjeux, à la nuance près qu'il se situe en amont de la procédure puisqu'il s'agit d'audits « internes », réalisés à des fins de repérage et de prévention des exploitations problématiques afin de garantir une meilleure conformité de la filière. Examiné ici comme un dispositif de qualification, il révèle la construction originale d'un agencement marchand dont il constitue un élément central (12). Un éclairage important de notre exploration tient précisément dans l'importance des infrastructures rendues nécessaires. Car s'il n'est plus nécessaire de rappeler que la production laitière doit autant aux vaches qu'à un vaste réseau socio-technique dont l'histoire a été bien étudiée et où se mêlent

---

11.- Il entre plus largement en discussion avec la question du « gouvernement par les standards » ou par les normes, voire plus largement encore avec les formes de « gouvernement à distance ».

12.- Dans cette perspective, l'audit examiné inviterait à être replacé depuis la procédure de certification et d'accréditation qui encadre l'AOC dans son ensemble, et à enquêter ainsi sur la totalité des contrôles se déroulant chez les producteurs et les transformateurs afin de mieux rendre compte de leur articulation et de leur tension. De même, l'enquête aurait pu s'intéresser aux débats ayant réunis éleveurs et fromagers, soucieux de défendre leurs intérêts communs, et à mieux comprendre l'élaboration du cahier des charges d'époisses, tel qu'il a pu s'imposer à l'occasion de la recréation récente de ce fromage traditionnel, ces éléments étant eux-mêmes comparables avec d'autres productions également labellisées (Compagnone, 2012).

recherche scientifique, enjeux industriels et politiques sanitaires (Vatin, 1996 ; Atkins, 2010), un résultat important de l'enquête est de montrer comment la circulation du précieux liquide dans ce réseau, qui noue éleveurs et fabricants d'un fromage réputé, n'est pas dissociable d'un bureau. Destiné à rendre lisibles les qualités du lait produit et à permettre sa valorisation monétaire (13), l'audit observé au cours de cette enquête apparaît comme non seulement comme un moyen d'apprécier la conformité des exploitations au regard du cahier des charges, mais également de tester la cohérence de ce crucial assemblage qu'est le bureau, depuis sa capacité à organiser matériellement l'information.

Un second point concerne le statut des contraintes administratives évoquées en introduction. Si la bureaucratisation demeure régulièrement évoquée à propos du travail agricole, les implications concrètes d'un tel phénomène en termes d'activités scripturales, calculatoire, de classement ou d'archivage gagnent à être renseignées plus avant. C'est le sens de cet article, invitant à rapporter l'intensité des contraintes normatives qu'imposent ces opérations à l'assemblage plus général dessiné par le bureau. Parce qu'elles sont déjà engagées dans des modes plus industriels d'évaluation, ou qu'elles l'ont été dans un passé récent, certaines exploitations (comme les cas E2 ou E5) ne parviennent à maintenir une production plus qualitative qu'au prix d'un réglage constant de leurs pratiques afin de demeurer dans les limites des seuils autorisés par le cahier des charges : le calcul s'impose comme stratégique. Et, de fait, c'est dans ce cas que le bureau ressemble le plus à un agencement calculatoire intégré, une « configuration algorithmique » formalisée par la littérature permettant, grâce à un cadre spatial et temporel précis, que des transactions marchandes stabilisées puissent avoir lieu (Callon et Muniesa, 2003). Mais lorsque les agriculteurs s'appuient sur des savoirs réputés efficaces qu'ils n'éprouvent guère le besoin de rendre visibles par le truchement de nombreux écrits ou de calculs minutieux (comme c'est le cas de E1), l'aménagement d'un bureau peut s'avérer beaucoup plus artificiel. Dès lors, l'assemblage qu'il constitue apparaît fragile, précisément parce que les éléments qui le composent — des matériaux, des langages et des usages — paraissent mal attachés. Il faut alors comprendre tout l'intérêt du travail de l'auditeur : en prenant en charge une part importante du travail calculatoire pour rendre l'exploitation auditable malgré tout, il s'impose comme une ressource essentielle de l'assemblage, mais dessinant une configuration plus dispersée. Dans ces deux cas, c'est bien du même label, du même cahier des charges et des mêmes contraintes formelles de traçabilité,

---

13.- Le prix du lait collecté par les fromageries suppose le respect d'un cahier des charges, et repose notamment sur les résultats des analyses biologiques et la saisonnalité de la production (prime d'été).

d'enregistrements ou d'archivage dont se réclame l'audit. Mais le phénomène de bureaucratisation diffère.

A ce stade, le détour proposé par le concept d'assemblage pour comprendre la manière dont les agriculteurs se coulent dans les contraintes administratives de leurs propres activités, pourrait naturellement être prolongé. L'expérience des agriculteurs, par exemple, mériterait d'être restituée plus amplement. Les épreuves rendues manifestes (rangement, authentification, calcul...) ou certaines particularités observées de l'assemblage (en termes de choix de logiciel, d'aménagement de l'espace, etc.) ont, certes, pu faire l'objet de commentaires de leur part en situation d'audit, mais des compléments seraient éclairants pour enrichir le tableau présent à propos du malaise des agriculteurs, quand bien même on veillerait à le rapporter au travail concrètement accompli en matière administrative. De même, les assemblages peuvent évoluer avec le temps, et s'inscrivent eux-mêmes dans une histoire, particulièrement visible lorsque l'éleveur et le technicien entrent en discussion pour définir formellement un « plan de progrès » en cas d'anomalies, considérant qu'il faut modifier certaines habitudes en matière de conduite du troupeau, de choix des rations alimentaires ou de gestion des parcelles, en outillant autrement le bureau, prenant en compte la dynamique de l'exploitation et le processus d'apprentissage nécessaire pour optimiser les transformations imaginées. Cette considération de la trajectoire de tout assemblage ouvre, là aussi, sur de possibles explorations complémentaires.

Ces déploiements possibles de l'enquête ne doivent toutefois rien perdre de la stratégie de recherche proposée, qui donne à l'objectivation de l'action entrain de se faire une place de premier choix. Examinés sous cet angle, la considération des assemblages permettant des échanges marchands, au prix de configurations multiples, inviterait à être poursuivie à propos d'autres filières ou d'autres transactions. C'est notamment le cas de celles dont la confection semble indissociable d'une organisation bureaucratique, dont une meilleure connaissance des bureaux pourrait également s'avérer éclairante : quelles ressources offrent de ce point de vue les bureaux dans la capacité à extraire, depuis une masse documentaire, de l'information ? Au prix de quel labeur et pour quels usages ? (14).

---

14.- C'est le sens des explorations que nous menons à propos du droit dans des administrations publiques (Weller, 2018).

## Références bibliographiques

- Agar J., 2003, *The Government Machine. A Revolutionary History of the Computer*, Cambridge, MIT Press
- Atkins P., 2010, *Liquid Materialities. A History of Milk, Science and the Law*, Farnham, Ashgate,
- Bowker G. and Star S. L., 2000, *Sorting Things Out. Classification and Its Consequences*, coll. Inside Technology, Cambridge, MIT Press, 2000
- Callon, M. et Muniesa, F., 2003, « Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calcul », *Réseaux*, vol.6, n°122, pp.189-233
- Compagnone C., 2012, « Les appellations d'origine contrôlée comme ordre négocié », *Négociations*, 18 (2), p. 63-80.
- Deffontaines N., 2014, « La souffrance sociale chez les agriculteurs. Quelques jalons pour une compréhension du suicide », *Etudes rurales*, 193 (1), p. 13-24.
- Denis J., 2018, *Le travail invisible des données. Éléments pour une sociologie des infrastructures scripturales*, Paris, Presses des mines.
- Desrosières A., 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, ed. la découverte, Paris
- Dodier N. et Barbot J., 2016, « La force des dispositifs », *Annales. Histoire et sciences sociales*, n°2
- Dodier N., 2017, Bilan du séminaire "Assemblages de matière et de langage", 30 juin 2017
- Fouilleux E., Loconto A., 2017, « Dans les coulisses des labels : régulation tripartite et marchés imbriqués. De l'eupéanisation à la globalisation de l'agriculture biologique », *Revue française de sociologie*, 58 (3), p.501-531
- Gardey D., 2001, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau 1890-1930*, Paris, Belin
- Gardey D., 2008, *Ecrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, La découverte, Paris
- Girin, J. 1995, « Les agencements organisationnels », in Charue-Duboc, F. et al, (eds), *Des savoirs en action, Contributions de la recherche en gestion*, L'Harmattan, collection Logiques de gestion, Paris, p.233-279.
- Goody J., 1986, *The Logic of Writing and the Organization of Society*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Grossetti M., 2015, « Note sur la notion d'encastrement », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 26 mai 2015. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4997>
- Hatanaka M., & Busch L., 2008, « Third-Party Certification in the Global Agrifood System : An Objective or Socially Mediated Governance Mechanism ? », *Sociologia Ruralis*, 48 (1), p.73-91.
- Hibou B., 2012, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, La découverte, Paris
- Hull M., 2012, *Government of Paper. The materiality of Bureaucracy in Urban Pakistan*, Berkeley, University California Press.
- Joly N., 2004, « Ecrire l'évènement : le travail agricole mis en mémoire », *Sociologie du travail*, 46, pp.511-527
- Joly N., 2010, « Tracing cows. Practical and administrative logics in tension » in Barton D. and Papen, U., (eds), *The anthropology of writing: Understanding textually-mediated worlds*, pp. 90-105
- Joly N., 2011, « Shaping records on the farm: agricultural record keeping in France from the

- nineteenth century to the Liberation », *Agricultural History Review*, 59, I, pp.61-80
- Latour B., 1989, *La science en action*, La découverte, Paris
- Latour B., 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, coll. Armillaire, La découverte, Paris
- Magnin L., Chappuis M., Normand G., Pereira B., Lezé S., Lesens, O., 2017, « Health Issues and Mental Distress in French Active Farmers : A Quantitative and Qualitative Study », *International Journal of Environmental & Agriculture Research*, 3 (9), 12–22.
- Mazé A., Cerf M., Le Bail M., Papy F., 2004, « Entre mémoire et preuve : quelle formalisation des façons de produire des agriculteurs. Le rôle de l'écrit dans les exploitations agricoles », *Natures, sciences et sociétés*, 12, p.18–29.
- Mesnel B., 2017, « Les agriculteurs face à la paperasse. 'Policy feedbacks' et bureaucratisation de la politique agricole commune », *Gouvernement et action publique* 2017/1 , p. 33-60
- Power M., 1996, « Making Things Auditable », *Accounting, Organizations and Society*, vol.21, n°2-3, pp.289-315.
- Risoud G. et Parguel, P., 2002, « Renforcement des conditions de production laitière dans les AOC fromagères dites 'de plaine' : le cas de l'époisses », *Economie rurale*, 270, 2002
- Salmona M., 1994. *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*. L'Harmattan, Paris
- Stavrianakis A., 2017, Séminaire « Assemblages de matière et de langage », Notes and Reflections 2
- Tsing L.A., 2017, *Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, La Découverte, Paris.
- Vatin F., 1996, *Le lait et la raison marchande. Essais de sociologie économique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Waquet F., 2015, *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent XVIe-XXIe siècles*, Paris, CNRS Éditions
- Weber M., 1995, *Economie et société*, tome 1, Plan/Pocket, Paris
- Weller J-M., 2012, « L'époisses sous contrôle papier », in Bonnaud, L. et Joly, N., (eds), *Alimentation sous contrôle. Tracer, auditer, conseiller*, Quae/INRA, pp.43-59
- Weller J-M., 2016, « L'aménagement des bureaux et l'accueil du public. Une histoire des espaces de travail dans les caisses de Sécurité Sociale (1945 – années 2000), *La Nouvelle revue du travail*, septembre, n°9
- Weller J-M., 2018, *L'Etat et ses bureaux. Enquête sur les infrastructures du droit*, Paris, Economica (à paraître au moment de la rédaction de cet article)